

Procès-Verbal

du Conseil Municipal du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de Juin, le Conseil Municipal de la commune de Varennes-Changy s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

Convocations adressées individuellement par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 3 juin 2023.

Affichage en mairie : le 3 juin 2023.

Présents : Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID 1^{er} adjoint, Mme Patricia MATZ 2^{ème} Adjointe, M. Thierry CRESCENCE 3^{ème} adjoint, M. Michel GENDRAUD, Mme Anne HERBRETEAU, M. Mehdi GIÉ, M. Walter WHITE, Mme Patricia REAL, Mme Josseline TURBEAUX, M. Marc BOUWYN.

Absents excusés : Mme Sandrine VAYSSE donne pouvoir à Anne HERBRETEAU
M. Luc ROUSSEAU donne pouvoir à Mehdi GIÉ
M. Jean-Marie CHARENTON donne pouvoir à Marc BOUWYN

Absent : Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Patricia MATZ

Le quorum est constaté.

La séance est enregistrée

I. RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR DE DEUX DÉLIBÉRATIONS :

- SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DE VARENNES
- SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS HORS VARENNES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rajout à l'ordre du jour

II. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS DE LA COMMUNE EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DU 24 SEPTEMBRE 2023

M. Joël DAVID présente sa liste « Pour vous et avec vous »

M. Marc BOUWYN présente sa liste « Ensemble »

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : 3 délégués et 3 suppléants.

Après le vote du dernier conseiller, les membres du bureau électoral procèdent immédiatement au dépouillement des bulletins de vote.

Le maire proclame élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

La liste élue est : « Pour vous et avec vous »

20h30 : Mme Laurence CABRERA 4ème Adjointe arrive.

20h50 : M. Joël DAVID 1^{er} adjoint quitte le Conseil Municipal pour transmettre les résultats à la Gendarmerie de Château Renard.

M. Joël DAVID 1^{er} Adjoint donne pouvoir à Mme Evelyne COUTEAU

III. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le PV du 19 mai 2023.

IV. DÉLIBÉRATIONS

DELIB 20230601 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS VARENNOISES POUR 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée, après étude des dossiers par la Commission des Finances, les subventions suivantes pour les associations Varennoises

SUBVENTIONS ATTRIBUER POUR L'ANNEE 2023 ASSOCIATION DE VARENNES CHANGY

Nom de l'association	Demande faite	2023
Amicale des Pongistes	OUI	200 €
Chores Varennes	OUI	250 €
Club de loisirs Varennois	OUI	700 €
Ecole en Fête	OUI	250 €
FNACA	OUI	200 €
Les Archers de l'Escale	OUI	300 €
Matou Music	OUI	150 €
Tonic Gym Varennoise	OUI	500 €
Varennes Changy Badminton	OUI	150 €
AFAAM	OUI	150 €
ID Just Danse	OUI	150 €
Les Pieds dans l'herbe	OUI	100 €
		3 100,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ☞ **D'APPROUVER** le montant des subventions attribuées aux associations de varennes Changy pour l'année 2023.

DELIB 20230602 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS HORS VARENNES POUR 2023

Madame le Maire propose à l'assemblée, après étude des dossiers par la Commission des Finances, les subventions suivantes :

SUBVENTIONS ATTRIBUER POUR L'ANNEE 2023 ASSOCIATION HORS VARENNES CHANGY

Nom de l'association	Demande faite	2022
ADAPEI GIEN	OUI	100 €
Le souvenir Français	OUI	100€
MFR de Gien	OUI	150€
APAGEH	Adhésion	50 €
		400,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ☞ **D'APPROUVER** le montant des subventions attribuées aux associations hors Varennes pour l'année 2023.

Mme HERBRETEAU est surprise que des associations sportives pour des activités non présentes à Varennes ayant de nombreux varennois comme adhérents ne soient pas subventionnées.

La proposition de la Commission des Finances a pris en compte la complexité de répondre aux activités hors Varennes. Les communes voisines ne subventionnent aucunes activités hors commune. Concernant le Foot, la Commission des Finances est dans l'attente de la décision de l'association fin juin.

V. EXPRESSION DES CONSEILLERS

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du déroulement des jeux Inter villages qui se tiendront à VIELLES MAISONS sur le site de Grignon, le samedi 17 juin 2023 à partir de 14h00. Une animation et un repas payant est proposé le soir avec un spectacle de musique gratuit à partir de 21h00. Huit communes participent : MONTERAU, LA COUR MARIGNY, THIMORY, COUDROY, VARENNES-CHANGY, LORRIS, BOUZY LA FORET, CHAILLY-VIEILLES MAISONS. Pour VARENNES CHANGY l'équipe sera conduite par M. THOMAS Yves (Tee-Shirt noir). Cette manifestation reprend après 4 ans d'interruption

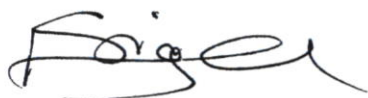
M. Marc BOUWYN souhaite parler du Comité des fêtes qui possède le matériel du Comité des Fêtes de Varennes Changy et qui monte un Comité des Fêtes à Thimory. Il espère que cela ne se fera pas avec le matériel de Varennes Changy.

Mme le Maire a précisé ce point au Maire de Thimory. Cette association ne présente aucune demande de subvention et de ce fait ne présente aucun compte à la Mairie. Cette association n'accepte aucun nouveau membre Varennois au sein du Bureau. Une partie du Conseil Municipal a tenté d'intégrer le bureau en 2021-2022 et a été débouté.

La séance est levée à : 21H30

Le secrétaire de séance

Patricia MATZ



Le Maire

Evelyne COUTEAU

